

Lorsque vous ou vos patients signalez des produits dangereux, cela peut contribuer à protéger l'ensemble de la population au Canada.

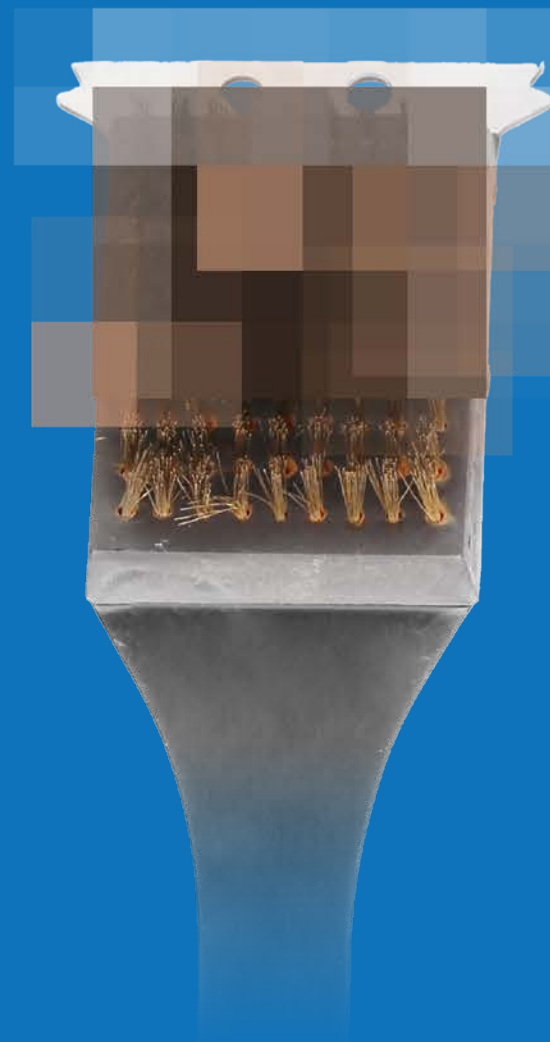
Les produits de consommation et les cosmétiques non sécuritaires peuvent causer des blessures et des décès tout en pesant considérablement sur les personnes et le système de santé.

Chaque année, des milliers de personnes au Canada sont blessés, et certains sont tués, à cause de produits de consommation non sécuritaires ou qui fonctionnent mal. Même les cosmétiques peuvent parfois causer des blessures graves et des réactions indésirables. Ces incidents peuvent avoir des répercussions considérables sur notre société, incluant des coûts pour le système de soins de santé, pour la productivité et pour les personnes, les familles et les communautés, mais plusieurs d'entre eux sont évitables.

Enquêter sur les produits non sécuritaires et s'assurer que les mesures correctives appropriées sont prises fait partie du mandat de Santé Canada, qui est de garder la population au Canada en sécurité. L'information fournie par le public peut y contribuer.

Le Programme de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada permet à la population au Canada de signaler toute blessure, tout décès ou tout dommage matériel causé par des produits de consommation ou des cosmétiques, ainsi que toute préoccupation qu'ils ont à propos de la sécurité de leurs produits. Le signalement est important, mais plusieurs personnes au Canada ne savent pas qu'ils peuvent le faire.

Vous pouvez contribuer à faire passer le message.



POURQUOI LE SIGNALEMENT EST-IL IMPORTANT?

Le signalement permet à Santé Canada de superviser la sécurité des produits de consommation et la façon dont ils sont utilisés, et pourrait aider à prévenir les blessures ou les décès d'autres personnes au Canada. L'information est précieuse pour comprendre comment et pourquoi les incidents se produisent, pour identifier les tendances inquiétantes et les préoccupations en matière de sécurité publique, et pour guider les efforts de prévention tels que les enquêtes, les rappels de produits, les alertes de sécurité ou d'autres mesures correctives.

EN 2018, DANS TOUT LE CANADA, LES BLESSURES ONT ÉTÉ RESPONSABLES DE :



17 475
décès



61 400
invalidités temporaires
et permanentes



231 530
hospitalisations

Source : Le coût des blessures au Canada 2021 — rapport Parachute

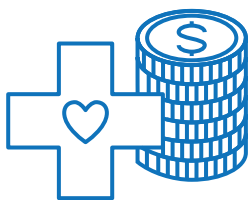
POURQUOI LE SIGNALEMENT EST-IL IMPORTANT?



4,6

millions

de visites dans les
salles d'urgence



20,4

milliards de dollars

en coûts directs
de soins de santé



29,4

milliards de dollars

en coûts économiques totaux

Bien que ces blessures ne puissent pas toutes être attribuées à des produits non sécuritaires, Santé Canada n'a reçu qu'environ **2 355** signalements d'incidents liés à des produits de consommation au cours de la même année. Cela suggère que plusieurs incidents ne sont pas signalés.

Source : Le coût des blessures au Canada 2021 — rapport Parachute

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

En tant que professionnel de la santé, vous êtes particulièrement bien placé pour être au courant des blessures ou des accidents évités de justesse liés aux produits de consommation ou aux cosmétiques et pour promouvoir l'action. Vous pouvez :

- Encourager vos patients à soumettre un signalement en ligne à Canada.ca/signaler-un-produit ou en composant le 1-866-662-0666 (sans frais).
- Télécharger des ressources à fournir à vos patients
- Placer des ressources d'information dans votre clinique

Vous avez également la possibilité de soumettre un signalement au nom de vos patients.

QUAND DEVRIEZ-VOUS, VOUS OU VOS PATIENTS, SIGNALER UN PRODUIT?

Vous ou vos patients devriez signaler un produit si :

- Une personne a été blessée ou a failli l'être, a eu une mauvaise réaction ou est décédée après avoir utilisé le produit
- Un bien a été endommagé
- L'appareil pourrait causer des dommages parce qu'il est défectueux ou fonctionne mal
- Les directives de sécurité ou les étiquettes semblent manquantes, imprécises ou erronées

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS?

Vous pouvez avoir accès et télécharger notre trousse complète pour la population au Canada en visitant

Canada.ca/trousse-signalier-produit ou en utilisant le codes QR.



QU'EST-CE QUE VOUS OU VOS PATIENTS DEVRIEZ SIGNALER?

Il vous sera demandé, à vous ou à vos patients, de fournir des informations sur :

- Ce qui s'est produit et quand
- Quel est le produit et où vous l'avez obtenu
- Toute blessure ou tout accident évité de justesse et si un traitement médical a été nécessaire
- Comment communiquer avec vous ou votre patient pour obtenir plus de détails au sujet de l'incident (uniquement si nous en avons besoin)

Vous pouvez également partager des photos du produit, des étiquettes du produit, des blessures ou des dommages matériels causés.

Pour de plus amples informations sur les produits de consommation et les cosmétiques rappelés, veuillez consulter le site **Canada.ca/rappels**

Vous pouvez obtenir plus d'information et soumettre un signalement à **Canada.ca/signaler-un-produit**



Votre histoire peut en protéger d'autres



Santé
Canada

Health
Canada

Canada